ACAD. LUGD. BAT. BIBL.

Monsieur,

A la fin i'ay rancontré le Ministre Bergoiés(?), a qui
i'ay demandé s'il n'avoit pas compris de vous a l'ar-
-mée, que de la prebende de Wyck, ne luy pouvoit
rester aucune pretention, et luy ay dit le discours
et la lettre qu'il vous a pleu prendre la peine de me
tenir, et escrire a Madame ma Mere, et s'il ne
vouloit desister que vous prendriez la peine d'en escri-
re un autre plus suffisante a le condamner; non-
obstant il se trouve plus opiniastre qu'un mulet
d'Auvergne, et moins raisonnable qu'un Ministre; il
me repliqua qu'il en avoit consulté les advocats, et
se vanta beaucoup, et enclinoit pour venir ensem-
ble, pour le mettre entre les mains de celuy qui
n'est point interessé; je luy dis que les liberali-
tez et dons de son Altesse ne [illegible] point d'ac-
cord, qu'elles estoient absolutes; et encore moins
les consultations des advocats et vous supplie tres
humblement de vouloir continuer en la bonne
affection qu'il vous a pleu tousiours monstrer, pour
le droit de ceste affaire, et par des raisons plus
qu'evidentes condamner un Ministre opiniastre,
l'obligation en demeurera tousiours a celuy qui se dit,

Monsieur

Vostre tres humble et tres affectionné
serviteur

G. Ploos d'Amstel

Les brigues pour la place de chanoine(?) de Wyk durent encore et on croit que la nommation se fera a la fin de la sepmaine prochaine.

Le 2 . Janvarii 1643(?)
Utrecht

Hug. 37.

© Universiteitsbibliotheek Leiden
Cod. Hug. 37 (Ploos) 1
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/3210

© Universiteitsbibliotheek Leiden
Cod. Hug. 37 (Ploos) 1
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/3210

© Universiteitsbibliotheek Leiden
Cod. Hug. 37 (Ploos) 1
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/3210

Monsieur

Monsieur Hugens Seigneur de Zuÿlichem Conseiller Secretaire de son Altesse

A la Haye

© Universiteitsbibliotheek Leiden
Cod. Hug. 37 (Ploos) 1
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/3210